

## Séance publique du 19 décembre 2005

### Délibération n° 2005-3135

commission principale : finances et institutions

commune (s) : Bron - Rillieux la Pape

objet : **Parcs-cimetières de la Communauté urbaine - Nouveaux tarifs applicables pour l'année 2006 dans le cadre de la délégation de service public à la SAUR SA**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 30 novembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 19 décembre 1994, le conseil de Communauté a décidé de confier la délégation de gestion des cimetières de la Communauté urbaine à la Compagnie internationale de services et d'environnement (CISE) pour une durée de 25 ans.

L'avenant n° 1 à la convention de délégation de service public, en date du 4 mars 1999, a pris en compte la substitution de la société SAUR SA aux lieux et place de la société CISE SA.

Conformément à l'article 33 du cahier des charges du contrat de la délégation rectifié par l'article 3 de l'avenant n° 1, les tarifs des nouvelles prestations et la révision des tarifs sont approuvés chaque année par le conseil de Communauté, après avis des conseils municipaux concernés.

Les conseils municipaux de Rillieux la Pape et de Bron ont délibéré les 24 novembre et 1er décembre 2005, les nouveaux tarifs applicables pour l'année 2006 seraient les suivants :

#### I - Prix des concessions - 2006 - montants non assujettis à la TVA

a) - concessions en caveau :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant (en €)
2,50	15 ans	491,71
3,75	15 ans	779,94
4,50	15 ans	952,29
6,00	15 ans	1256,52
2,50	30 ans	884,85
3,75	30 ans	1403,66
4,50	30 ans	1713,21
6,00	30 ans	2260,78
2,50	50 ans	1327,56
3,75	50 ans	2105,77
4,50	50 ans	2570,97
6,00	50 ans	3392,60

2,50	perpétuelle	4803,76
3,75	perpétuelle	7205,64
4,50	perpétuelle	8646,77
6,00	perpétuelle	11337,83

b) - concessions en enfou :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant (en €)
2,50	15 ans	491,71
2,50	30 ans	884,85
2,50	50 ans	1327,56

c) - concessions en pleine terre, site de Rillieux la Pape - renouvellement des concessions existantes :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant (en €)
2,00	15 ans	377,92
2,00	30 ans	680,27
2,00	50 ans	1020,40

d) - concessions cinéraires :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant (en €)
0,64	15 ans	120,93
0,64	30 ans	217,68
0,64	50 ans	326,53
0,64	perpétuelle	1209,37

e) - colombarium :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant (en €)
0,16	15 ans	86,47
0,16	30 ans	155,64
0,16	50 ans	233,46

f) - concessions enfants :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant (en €)
0,91	15 ans	178,98
0,91	30 ans	322,02
0,91	50 ans	483,22
0,91	perpétuelle	1748,65

## II - Location de caveaux - cavurnes (montants en €HT)

Il sera appliqué le taux réglementaire de TVA en vigueur au moment de la facturation :

a) - caveaux autonomes préfabriqués normalisés :

Typologie	Durée	Montant HT (en €)
1 place, lg 1.05	15 ans	607,78
2 places, lg 1.05	15 ans	824,99
3 places, lg 1.05	15 ans	946,30
4 places, lg 1.50	15 ans	894,08
4 places, lg 1.80	15 ans	1 011,36
6 places, lg 1.80	15 ans	1 270,03
8 places, lg 1.80	15 ans	1 767,27
1 place, lg 1.05	30 ans	1 094,10
2 places, lg 1.05	30 ans	1 484,98
3 places, lg 1.05	30 ans	1 703,33
4 places, lg 1.50	30 ans	1 609,33
4 places, lg 1.80	30 ans	1 820,44
6 places, lg 1.80	30 ans	2 286,05
8 places, lg 1.80	30 ans	3 181,09
1 place, lg 1.05	50 ans	1 641,15
2 places, lg 1.05	50 ans	2 227,25
3 places, lg 1.05	50 ans	2 554,99
4 places, lg 1.50	50 ans	2 414,26
4 places, lg 1.80	50 ans	2 730,91
6 places, lg 1.80	50 ans	3 429,31
8 places, lg 1.80	50 ans	4 771,63
1 place, lg 1.05	perpétuelle	1 641,15
2 places, lg 1.05	perpétuelle	2 227,25
3 places, lg 1.05	perpétuelle	2 554,99
4 places, lg 1.50	perpétuelle	2 414,26
4 places, lg 1.80	perpétuelle	2 730,91
6 places, lg 1.80	perpétuelle	3 429,31
8 places, lg 1.80	perpétuelle	4 771,63

b) - caveaux pouvant recevoir la terre (confessions israélite et musulmane) :

Typologie	Durée	Montant HT (en €)
1 place	15 ans	746,11
2 places	15 ans	941,95
3 places	15 ans	1038,51
4 places	15 ans	1109,92
6 places	15 ans	1393,79
1 place	30 ans	1342,80
2 places	30 ans	1695,61
3 places	30 ans	1869,12
4 places	30 ans	1997,65
6 places	30 ans	2508,57
1 place	50 ans	2014,69
2 places	50 ans	2543,42
3 places	50 ans	2804,17
4 places	50 ans	2997,25
6 places	50 ans	3763,75
1 place	perpétuelle	2014,69

2 places	perpétuelle	2543,42
3 places	perpétuelle	2804,17
4 places	perpétuelle	2997,25
6 places	perpétuelle	3763,75

c) - caveaux autonomes préfabriqués normalisés, terrain général reclassé en concessions clairière 3 jaune site de Bron-Parilly :

Typologie	Durée	Montant HT (en €)
1 place	15 ans	516,52
1 place	30 ans	929,91
1 place	50 ans	1 394,86
1 place	perpétuelle	1 394,86

d) - enfes préfabriqués :

Typologie	Durée	Montant HT (en €)
1 place	15 ans	607,78
1 place	30 ans	1 094,10
1 place	50 ans	1 641,15

e) - cavurnes :

Typologie	Durée	Montant HT (en €)
le cavurne	15 ans	125,32
le cavurne	30 ans	225,57
le cavurne	50 ans	338,35
le cavurne	perpétuelle	338,35

f) - caveaux enfants :

Typologie	Durée	Montant HT (en €)
1 place, lg 0,7	15 ans	234,81
1 place, lg 0,7	30 ans	422,66
1 place, lg 0,7	50 ans	633,99
1 place, lg 0,7	perpétuelle	633,99

### III - Redevance (montants en € HT)

Il sera appliqué le taux réglementaire de TVA en vigueur au moment de la facturation :

- ouverture et fermeture du caveau ou de l'enfeu (prestation non exclusive)	75,59 € HT
- descente ou retrait du cercueil (prestation non exclusive)	75,59 € HT
- redevance sanitaire (prestation exclusive) contraintes liées aux spécificités des caveaux ; exigence vis-à-vis de l'hygiène et de la salubrité publique (normes Afnor NFP 98 049 et circulaire ministérielle du 22 novembre 1985) applicable pour tout ou partie en fonction des contraintes sanitaires :	
. bac de rétention y compris poudre minéralisante et joint d'étanchéité	141,72 € HT
. renouvellement des liquides épurateur Augilor	44,62 € HT
. terre d'enfouissement : le sac	18,90 € HT

. fourniture de joints pour deuxième inhumation et suivantes	18,60 € HT
- creusement des fosses (prestation non exclusive) :	
. type 1 place	226,76 € HT
. type 2 places	264,55 € HT
- ouverture et fermeture des cavurnes	37,79 € HT
- dispersion des cendres	15,93 € HT
- dépôt ou retrait d'urne	13,55 € HT
- dépôt de corps à la chambre funéraire redevance forfaitaire quelle que soit la durée du séjour	87,62 € HT
- salle de thanatopraxie (le passage)	47,25 € HT
- crémation adulte	350,52 € HT
- crémation enfant	175,26 € HT
- utilisation de la salle de cérémonie, le passage	56,69 € HT
- incinération des restes post-mortem et des pièces anatomiques	132,28 € HT
- évacuation cercueil métallique	87,64 € HT

Les nouveaux tarifs énumérés ci-dessus s'appliqueront à partir du 1er janvier 2006 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

#### DELIBERE

**Approuve** les nouveaux tarifs des parcs et cimetières de la Communauté urbaine, applicables pour l'année 2006 dans le cadre de la délégation de service public de la SAUR SA.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,